Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande

Herausgeber: Adolphe Henn

Band: 3 (1896)

Heft: 13

Rubrik: La musique à l'exposition

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

autres œuvres orchestrales de moindre importance : Rapsodie bretonne ; Suite Algérienne ; Hymne à Victor Hugo.

Cinq concertos pour piano, trois pour violon, un pour violoncelle. Un septuor, une quintette, un quatuor, un trio, deux sonates pour piano et violon, une pour piano et violoncelle, et nombre de compositions diverses pour violon, violoncelle, flûte, cor, avec piano, harpe, orgue, etc. Nombre de compositions vocales, profanes et religieuses.

Tout récemment — le 2 juin — Saint-Saëns a fêté à la salle Pleyel l'anniversaire du premier concert qu'il avait donné, dans la même salle, cinquante ans auparavant. Il s'est fait entendre dans le 4º Concerto en si bémol de Mozart qu'il avait joué lors de son premier concert, dans son 5º Concerto et avec Sarasate, dans sa 2º Sonate pour violon, inédite comme le Concerto.

La place qu'occupe son œuvre dans la musique moderne prouve que C. Saint-Saëns est actuellement le musicien qui fait le plus d'honneur à son pays, et mieux encore, à son art. Comme l'a fort bien écrit M. Le Borne: « Sa place est la première, et cette place il l'a conquise non par la faveur, la camaraderie, la réclame ingénieusement organisée, ou l'appui des puissants adroitement sollicité, mais par sa foi robuste en l'art, son activité intellectuelle, son labeur incessant venant seconder les dons naturels les plus heureux et les plus rares. Sans faiblesse comme sans découragement, ne sachant point courber l'échine, mais ne connaissant ni la morgue ni l'envie, il a marché droit devant lui. Ainsi que d'autres, il s'est heurté aux résistances du public et de la presse; il a subi l'injustice de l'échec, et l'ignorance de la critique; il a passé outre et franchi les obstacles: cinquante ans de travail l'ont conduit à la gloire. »



LA MUSIQUE A L'EXPOSITION

Festival des Compositeurs Suisses

La Commission des Fêtes avait mis, samedi dernier, l'orchestre de l'Exposition à la disposition des compositeurs suisses. Pourquoi riezvous? Je trouve ça très gentil et tout à fait digne d'une ville amie des arts et paternelle à ceux de ses enfants que la muse a piqué.

> Oui, vraiment, entre nous soit dit, Nous faisons beaucoup pour les pauvres, Mon Dieu, oui!

comme dit Jaques dans sa chanson « Philantropie ». Ah! j'y suis. Vous riez parce que j'ai parlé de *compositeurs suisses*. Il y en a donc? La bonne farce! Etre suisse, c'est bien; être compositeur, c'est parfait; mais être à la fois suisse et compositeur, est-ce admissible? Ces deux mots ne hurlent-ils pas d'être accouplés? Enfin, ça aura fait plaisir à ces braves petits, et on a le moyen de leur passer cette fantaisie, n'est-ce pas?

– Ça leur a-t-il fait tant plaisir que cela? Eh bien, oui, dans un sens. Il est si difficile de se faire jouer, que le cœur bat chaque fois que l'occasion s'en présente sans trop de frais. C'est une réclame aussi, et il faut au musicien dépourvu de rentes, des leçons pour vivre, puisque, à part les grands, les gros, les arrivés, il est reconnu qu'il n'y a que les musiciens pour café-concert qui puissent vivre de leurs produits. Enfin, c'est une excellente leçon de composition que l'audition matérielle d'un morceau que seules encore les oreilles de votre âme ont ouï. On entend « comment ca sonne» et cela permet de renforcer ceci, de modifier cela, de ne pas retomber dans telle erreur à l'avenir. Mais, d'autre part, quelle souffrance si l'on est mal joué! Quel supplice de sentir peser sur soi les regards compatissants d'un auditoire indulgent quand même, à qui l'on voudrait crier, tandis qu'on lui fait une courbette navrée: « Vous croyez avoir entendu le morceau annoncé par le programme? C'est une erreur, je n'ai jamais écrit ça! »

Je n'ai jamais souffert de ma vie autant qu'à certain concert où figurait un morceau de ma composition. Massacre épouvantable; pas une entrée; de nuances, pas question, bien entendu; au milieu, tout mon monde perdu, pataugeant, une cacophonie atroce. C'était fini, je m'épongeais tristement le front, quand un monsieur, (était-ce par dérision, par ignorance, ou dans le but de verser un baume sur mes blessures, je l'ignore), s'approcha de moi et me demanda, avec une expression qu'il s'efforçait de rendre sérieuse: « Pardon, Monsieur, voudriez-vous me dire de qui est le morceau que vous venez de jouer? » Que répondre? le programme affirmait que j'en était l'auteur; force me fut de lui dire: « De moi, monsieur, » mais j'ai été à deux doigts de mourir étranglé en le disant.

La Commission des Fêtes, disions-nous, a eu une bonne et généreuse pensée, dont il sied de lui savoir gré. Mais en limitant à l'excès le nombre des répétitions, elle a, sans s'en douter, écrasé quelques-uns de nos meilleurs musiciens suisses sous le pavé de l'ours.

A ce propos, vous plairait-il ouïr une petite fable en trois tableaux? La voici:

L'Homme, le Chien, le Membre de la Société protectrice des animaux et la Boulette empoisonnée.

Premier tableau: L'Homme tend au Chien une appétissante Boulette. Le Chien la mange. Dans un coin, le Membre de la Société protectrice des animaux, témoin attendri de cette générosité, essuie un pleur furtif.

Deuxième tableau: Le Chien, à quelques pas de là, se tord dans les convulsions d'une agonie à laquelle la Boulette n'est pas étrangère.

Troisième tableau: Le Membre de la Société protectrice des animaux, qui n'a rien vu du deuxième tableau, félicite l'Homme de sa belle action; tous deux échangent d'édifiantes exégèses sur la loi Grammont.

Moralité: Age quod agis.

Oui, Commission des fêtes, « fais ce que tu fais », ou ne le fais pas du tout. Quelques répétitions de plus et tout allait bien. Ici, la Commission entière soutenue par le chœur de tous les membres de la Société protectrice des animaux, pousse des cris d'orfraie, indignée de tant d'audace: « Mais que vous faut-il donc? Vous avez eu deux répétitions d'ensemble, deux répétitions partielles, et cela pourqui, je vous prie? Pour des compositeurs suisses. » Voilà le grand mot lâché. Et ceci m'amène à quelques considérations sur une grande vertu helvétique: la Modestie!

Nous sommes trop modestes. Eh, mon Dieu oui! Nous ne pouvons croire qu'il puisse sortir quelque chose de bon de chez nous. On a beau nous dire qu'à l'étranger nos compatriotes soutiennent à merveille le pied d'égalité avec les indigènes, que parfois même, ils arrivent à se faire distinguer, applaudir, décorer; nous sommes incorrigibles. Tant qu'on ne nous aura pas transfusé un peu de sang toulousain ou marseillais, nous continuerons, timides violettes, à traverser la vie les yeux baissés et à écraser sous notre humilité les essors artistiques de nos nationaux. Une vertu poussée à l'excès se transforme en vice, de même qu'un vice peut parfois se transformer en vertu, lorsqu'il absorbe assez tout

un individu, toute une nation, pour lui donner l'unité dans le vouloir et l'effort. Vovez l'Angleterre. L'amour-propre et la vanité sont devenus là-bas les deux grandes vertus nationales. Sans ces deux mobiles, jamais l'Angleterre n'eut acquis la situation qu'elle occupe dans le monde, jamais non plus elle ne parviendrait à maintenir son rang au milieu des puissances formidables qui l'entourent et l'étreignent de toutes parts. Et ne croyez pas qu'en ce disant je digresse, car la musique anglaise est l'exemple le plus frappant de ce qui vient d'être dit. En somme, l'Angleterre moderne n'a pas produit un seul musicien capable de s'imposer par son génie au-delà des frontières de son pays. Excellents théoriciens, musicographes éminents, les anglais ont manqué jusqu'ici de l'étincelle créatrice. A part les concerts internationaux de Monaco, où il a bien fallu trouver une place pour l'Ecole anglaise; à part la Bohémienne de Balfe, connue des lettrés de la musique; à part encore quelques opérettes, rien en dehors de l'Angleterre ne peut faire supposer qu'il existe des compositeurs anglais. Or ils sont légion. Pas un concert symphonique ne se donne à Londres sans que la musique nationale v ait sa large place. J'ai entendu là-bas plusieurs symphonies anglaises, œuvres bien faites, intéressantes à toutes sortes de points de vue, auxquelles manquent malheureusement toujours la personnalité, le caractère original qui font le grand succès de la musique russe à l'étranger, pour ne parler que de celle-là. Mais n'allez pas rabaisser la musique anglaise devant un Anglais! C'est sa musique à lui. Il la défendra, il la fera jouer, il ira l'entendre, il payera ses musiciens pour lui en faire, quand bien même il aurait pour la musique en général une profonde aversion personnelle. Ah! que nous voilà loin de l'Helvétie! Le musicien anglais fait partie du bloc de la gloire britannique. Le musicien suisse, victime de la modestie ambiante, doit se contenter de l'aumône que lui jette une indulgence légèrement blessante.

Voyez le concert de samedi. MM. Hegar et Huber, vétérans de la musique helvétique ont été joués passablement, le premier surtout, l'Ouverture de Fête ayant déjà été répétée pour un concert antérieur. M. Maurice faisait également entendre ses Scènes bretonnes pour la deuxième fois. Je n'avais qu'un fragment court et d'exécution facile pour lequel de nombreuses répétitions eussent été inutiles. La Cantate de M. Otto Barblan ayait déjà été étudiée et répétée avec grand soin

pour l'inauguration de l'Exposition. On ne peut prétendre qu'elle ait été sacrifiée, bien qu'une répétition d'orchestre en plus eût certainement été utile. Restent MM. Lauber et Jaques-Dalcroze. Le premier n'a été qu'estropié, mais l'ouverture de Sancho a été un massacre, un pillage, une orgie de barbares. Que la modestie genevoise de mon bon ami Jaques-Dalcroze ne souffre pas trop; si je prends ainsi sa défense, c'est sous ma responsabilité personnelle, en musicien exposé un jour ou l'autre à subir pareil vandalisme. Et ici, le cas est grave.

Il s'agissait en somme de la préface d'une œuvre considérable, du frontispice d'une farce lyrique de conception hardie et absolument nouvelle, qui a coûté à son auteur le labeur de ses jours et de ses nuits pendant plus d'une année. M. Jaques-Dalcroze ne souhaite qu'une récompense à cet effort : voir Sancho monté et joué sur une scène digne de l'ouvrage. Supposez un instant un directeur de théâtre hésitant devant la difficulté de l'entreprise, se demandant si la valeur musicale de l'œuvre lui est une suffisante garantie du succès; supposez-le assistant à l'exécution publique en place de Grève, — je me trompe, au Victoria-Hall, — de cette malheureuse ouverture; à la sortie du concert, il serrera la main au compositeur et lui dira: « Désolé, mon cher monsieur, mais j'ai réfléchi que cette année.... »

Et voilà comme la générosité de la Commission des Fêtes, pour s'être arrêtée à mi-chemin, se trouve avoir été pour M. Jaques-Dalcroze la boulette, la fâcheuse boulette empoisonnée.

Il serait temps de quitter les considérations générales pour s'occuper de l'analyse des œuvres jouées. Mais si j'ai retardé autant que je l'ai pu le moment de m'acquitter de cette tâche, c'est qu'elle m'est aujourd'hui tout particulièrement difficile. Il est délicat de parler de collègues qui viennent d'être joués à vos côtés. Disons donc brièvement que M. Maurice nous paraît un compositeur plein d'avenir, capable de mettre au service d'une réelle inspiration toutes les ressources d'un métier qu'il connaît bien. M. Lauber est peut-être encore un peu envoûté par les maîtres qu'il aime et qu'il a pris pour modèles. Qu'il s'efforce de dégager sa personnalité et la Suisse aura en lui un musicien dont elle pourra être fière. J'attendrai pour parler de l'ouverture de Sancho de l'avoir entendue. L'ouverture de M. Hegar a été analysée dans ma dernière chronique. Le Carnaval de M. Huber n'est pas une nouveauté. Si imparfaitement qu'il ait été joué, on y a reconnu une œuvre très mélodique, sans prétentions à la polyphonie, mais fort agréable à entendre.

J'arrive à la Cantate de M. Otto Barblan. La critique en a été faite à cette place par mon prédécesseur; je ne vais pas recommencer, mais je tiens à apporter à M. Barblan le témoignage de ma sincère admiration. Un grand souffle traverse son Ode patriotique, et le style en est vraiment magistral. Mme Troyon-Blæsi êt M. Dechesne, chargés des soli, ont été simplement excellents. La masse chorale présentait une cohésion parfaite; sa position derrière l'orchestre a été cause qu'à un certain moment, insuffisamment soutenue par les instruments, elle s'est trouvée chanter un peu bas. C'est la seule critique qu'on puisse lui faire et il faut vraiment s'émerveiller qu'un groupe d'amateurs soit parvenu à une perfection d'exécution que l'on obtient bien, bien rarement de choristes professionnels. L'orchestre...

Mais ne disons rien de l'orchestre. Ce n'est pas sa faute si les répétitions ont été insuffisantes. Il a secondé les auteurs de son mieux et a fait preuve de beaucoup de bonne volonté. Il n'est pas un orchestre à ma connaissance capable de faire beaucoup mieux, toutes circonstances égales.

Le public a applaudi avec l'indulgence voulue (des compositeurs suisses, vous savez!) Il eut été du reste parfaitement en droit de siffler, car lorsqu'on paie sa place en entrant, on peut exiger la bonne exécution du programme annoncé, ce que le public de samedi n'a certainement pas eu.

Un dernier mot, modestes lecteurs, destiné à semer en vous le germe de fiertés futures. On a distribué à la porte du Victoria-Hall, une légère feuille imprimée, dernier supplément au dictionnaire de Fétis. Consultez ce portatif Vapereau et vous verrez qu'à part MM. Huber et Hegar, ces compositeurs suisses sont des enfants, sans en excepter même M. Barblan qui va être furieux de ce manque de respect de ma part. Si je plaide la jeunesse des coupables ce n'est pas pour réclamer l'indulgence du jury, que je voudrais toujours sévère, mais juste. C'est pour faire remarquer que ces jeunes gens dont les âges varient de 28 à 35 ans, n'ont probablement pas encore donné leur mesure; et dans ce fait qu'il existe toute une génération de jeunes musiciens suisses, vous verrez sans doute la promesse de grandes et belles choses en réserve pour notre pays. Enorgueillisezvous, mes frères!

EDOUARD COMBE.